

PARCOURS DE FORMATION CATÉGORIE B

Apprendre à conduire est une démarche éducative exigeante qui demande à l'élève de la concentration, de l'assiduité et de la motivation.

Le parcours qui vous est proposé vous permettra de progresser dans votre formation pour vous amener en situation de réussite aux examens du permis de conduire.

En signant le contrat pour cette formation à la conduite et à la sécurité routière, vous vous engagez à suivre obligatoirement le parcours de formation :

Parcours théorique

La formation théorique portant sur les thèmes de la sécurité routière tels que la vitesse, l'alcoolémie, les stupéfiants, le port de la ceinture de sécurité, la fatigue... pourra être suivie à votre rythme, soit dans les locaux de l'école de conduite avec un support média (DVD, Box) ou avec un enseignant (vérifier les heures de présence de l'enseignant sur le tableau d'affichage) ou via Internet (option d'achat d'accès).

La formation portant sur des thématiques spécifiques se déroule collectivement, dans les locaux de l'école de conduite, et est dispensée en présence d'un enseignant de la conduite et de la sécurité routière titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité.

En fonction de votre emploi du temps, vous venez aux cours à votre rythme. Pensez à vérifier les jours, les horaires et les thématiques sur le tableau d'affichage.

Parcours pratique

Pendant la phase pratique, vous serez amené à circuler :

- en ville ;
- en rase campagne ;
- sur autoroute ;
- de nuit (leçons prises en hiver).

1 élève / 1h de conduite

Informations spécifiques à ECF Rouen Est

➤ Examen du code :

Les élèves prennent leur date pour l'examen du code après avoir reçu le feu vert de l'auto école.

➤ Examen pratique :

- Les élèves reçoivent une convocation de l'Etat pour l'examen pratique.
- Rendez-vous est donné à l'auto école 45 minutes avant l'heure de passage du premier candidat.
- Pour les candidats des permis moto et remorque rendez-vous 1h avant l'examen sur la piste de l'aéroport de Boos.
- Les formateurs restent avec les élèves pendant toute la durée de l'épreuve.
- Les élèves sont ramenés à l'auto école une fois que tout le monde est passé.

➤ Document à apporter :

- Une pièce d'identité valide.
- L'attestation de conduite accompagnée (si applicable).